

Philippe Gourmain La forêt européenne se consume elle aussi

L'Etat s'émeut des incendies en Sibérie et en Amazonie, mais devrait surtout agir pour aider les forêts françaises à faire face aux conséquences du changement climatique, estime l'expert forestier

Les forestiers sont habitués aux grandes crises qui frappent les forêts du pays tous les dix ans environ. Les tempêtes de 1987 en Bretagne, de 1999 sur les deux tiers du pays et de 2009 en Aquitaine sont encore dans les esprits. A chaque fois, les quantités impressionnantes d'arbres à terre avaient entraîné l'effondrement des cours du bois. Seules des aides massives avaient permis de reconstituer les surfaces détruites. L'Etat avait investi 900 millions d'euros après la tempête de 1999, 500 millions après celle de 2009.

Depuis deux saisons, c'est un autre phénomène qui touche les forêts : sous l'effet de sécheresses successives, de plusieurs épisodes de canicule et des attaques d'insectes, épicéas, sapins, hêtres, pins sylvestres d'un grand quart nord-est dépérissent. D'ores et déjà, l'Office national des forêts, qui gère les forêts publiques, estime que 60 000 ha sont sinistrés. Si on y ajoute les surfaces de la forêt privée – plus difficiles à estimer en raison d'un grand morcellement –, on dépasse les 100 000 ha, l'équivalent de 20 % d'un département français. Avec une valeur qui est passée de 60 à 15 €/m³ en moyenne pour l'épicéa, cela représente une perte financière considérable pour les communes forestières, l'Etat propriétaire des forêts domaniales et les propriétaires privés qui n'auront pas les moyens de reconstituer les parcelles détruites.

Ce qui frappe dans cette crise, c'est sa durée interminable, son caractère global, qui touche autant les feuillus que les résineux, et sa dimension européenne, des Balkans à la Scandinavie. Les pertes cumulées en Europe dépassent large-

ment les 100 millions de m³, correspondant approximativement à une année de croissance de l'ensemble de la forêt française.

Victime et solution

Il faut se rendre à l'évidence : la plupart de nos essences forestières ne sont plus adaptées au changement climatique. Comme l'annonçaient il y a plus de quinze ans les chercheurs de l'INRA, les aires de répartition d'essences comme le hêtre ou le chêne pédonculé vont se réduire, confinant les survivants en altitude dans des versants nord ou dans des fonds de vallée très frais. Les espèces végétales sont cependant capables d'adaptation, voire de migration.

Après la dernière glaciation, les chênes ont profité du recul des glaces pour coloniser la France en deux mille ans, à une vitesse d'environ 500 m par an. On peut es-

pérer qu'au sein des communautés végétales la sélection naturelle fasse émerger des individus plus résistants. Mais le phénomène est d'une telle violence que les mécanismes d'adaptation ne suffiront pas. Nous devons donc nous préparer à plusieurs décennies de « grand remplacement végétal », avec un changement profond de nos paysages.

Et pourtant, si la forêt est la première victime du changement climatique, elle est aussi une partie de la solution ! Les politiques de lutte contre le changement climatique comprennent deux volets : la réduction de l'usage des énergies fossiles et l'augmentation du stockage du carbone par les forêts. La mise en place du premier volet se heurte à nos propres contradictions. Réduire les émissions de CO₂ implique non seulement de verdir notre économie mais aussi de modifier notre alimentation, notre façon de nous déplacer et de voyager. C'est un changement de notre mode de vie que nous ne sommes pas spontanément disposés à abandonner.

Accompagner la mutation végétale

Dans ce contexte difficile pour les Etats, améliorer les capacités de stockage du carbone par la forêt apparaît comme une voie porteuse d'espoir. Planter des arbres peut donc non seulement améliorer la pompe à CO₂, que constituent les forêts, mais c'est aussi la condition nécessaire pour assurer la continuité de la production de biens et de services par les forêts. Rappelons qu'une forêt produit du bois qui est la seule matière première renouvelable. A l'inverse de matériaux comme le béton ou l'acier très gourmands en énergie, le bois est un matériau « bas carbone ». Le développement du bois énergie, c'est-à-dire l'utilisation de sous-produits de la forêt pour produire chaleur et électricité, apparaît également comme une substitution aux énergies fossiles.

Mais la forêt n'est pas qu'une « usine à bois ». A l'inverse des paysages agricoles, dans lesquels la biodiversité s'est effondrée en quelques décennies, la forêt a

conservé une biodiversité correcte. Elle joue également un rôle fondamental dans le cycle de l'eau. Enfin, la couverture forestière assure une protection efficace contre l'érosion et les glissements de terrain en montagne.

C'est parce que la forêt doit continuer à remplir ces fonctions, au premier rang desquelles le stockage du carbone, qu'il faut accompagner cette vaste mutation végétale. Les forestiers européens devront rapidement inventer de nouveaux modes de gestion associant essences locales et plantations de variétés provenant de régions plus méridionales. Pour reconstituer les zones sinistrées, il faudra consacrer des moyens très importants. On peut estimer que la reconstitution des 100 000 ha de forêt d'ores et déjà condamnés nécessitera un investissement de 3500 euros/ha, montant pouvant même dépasser 5000 euros/ha s'il faut protéger les plants contre les cervidés devenus surabondants. L'ensemble de ces travaux correspond à un budget de 350 à 500 millions d'euros au minimum...

Cet été, l'opinion s'est émue, à juste titre, des incendies en Sibérie et en Amazonie. Moins spectaculaire, sans doute, mais beaucoup plus proche de nous et tout aussi inquiétant, la forêt européenne, notre « poumon », se consume elle aussi. Il est grand temps de concevoir un plan pour financer la recherche opérationnelle sur les nouvelles pratiques forestières et leur mise en œuvre à une vaste échelle. Quand l'ampleur de la crise écologique a tendance à conduire à un abatement collectif, voire à une forme de « climato-dépression », s'engager au niveau européen dans ce projet fédérateur apporterait à nos concitoyens des perspectives enfin positives. ■

Philippe Gourmain est président des Experts forestiers de France et administrateur de l'Interprofession nationale France Bois Forêt



ON PEUT ESPÉRER QUE, AU SEIN DES COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES, LA SÉLECTION NATURELLE FASSE ÉMERGER DES INDIVIDUS PLUS RÉSISTANTS